



Proverbe

La grande gloire n'est pas de ne jamais tomber mais de se relever à chaque chute.

Dictons

Plus il gèle en janvier, plus l'année sera féconde.

Février neigeux, été avantageux.

Printemps pluvieux, été très orageux.

Congés :

En raison des fêtes de fin d'année, la mairie sera fermée :

les 24, 25 et 26 décembre 2012

les 31 décembre 2012, 1er et 2 janvier 2013

Le mot du Maire

Nous voici à la fin de l'année ! Malgré la réalité pas toujours très agréable (maladie, deuil, isolement, intempéries, récoltes difficiles et incertaines, froid, neige et verglas,..... 2012 s'en est allé avec ses 366 jours qui ont quand même vu, dans notre village, beaucoup de moments heureux et de convivialité qui nous ont montré qu'il suffit de faire quelques pas vers nos associations pour se sentir actif et utile à la vie de la commune. Encore une fois, un grand merci à toutes les associations qui nous proposent tant d'activités. Vous qui lisez ce bulletin, si vous avez un peu de temps, venez seconder les membres des associations : si l'on n'est pas assez nombreux, le bénévolat use !!! La mairie peut vous fournir les listes des associations et leurs activités : je suis sûre que vous trouverez une action qui vous plaira. Nous comptons sur vous.

Voici 2013 ! Les médias nous annoncent « un temps gris ». Mais gardons notre optimisme et je vous propose cette recette :

1 zeste de réussite

1 soupçon d'imprévu

1 pointe d'humour

le tout arrosé de bonheur et d'amitié

Pour une nouvelle année aux saveurs inoubliables !

Le Conseil municipal souhaite que 2013 soit pour vous et vos proches plein de moments forts, d'émotions, de bonnes surprises, de prospérité et surtout de santé.

VOEUX 2013

Le conseil municipal vous invite à ses vœux le samedi 5 janvier à 18 heures à la salle des fêtes. Il espère que vous serez nombreux à répondre à cette invitation. C'est l'occasion de vous rappeler le bilan de l'année écoulée, de vous parler des projets en cours, de vous présenter les associations et de faire connaissance avec les nouveaux arrivants sur notre village. Nous terminerons cette soirée par le verre de l'amitié et, bien sûr, la galette des rois. Nous comptons sur votre présence.

MANIFESTATIONS

Manifestations : vous trouverez, avec ce numéro, le calendrier des manifestations préparé par le comité des fêtes. Errata en juin, il faut lire samedi 29 juin pour la kermesse de l'école publique et le concours de boules et le « samedi 22 juin » et non le dimanche pour la fête de la musique.

Janvier :

04 : collecte de sang salle des fêtes

05 : Vœux de la municipalité

Février :

03 : saucisson au gène du Réveil de la Montagne

16 : Sainte Barbe des pompiers du village

17 : concert à la salle des fêtes

23 : Boudin et concours de belote de l'USP

Mars :

02 : théâtre à la salle des fêtes

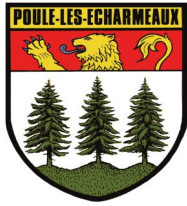
03 : Moules frites de la classe en trois

10 : après-midi démonstration country à la salle des fêtes

16 : Repas de la chasse communale

Avril :

01 : Chasse aux œufs par Association des Familles



COMPTE—RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

Compte-rendu conseil du 2 novembre 2012

Présents : 11

Absents excusés : H. CUTELLE, M. JARRIGE
(pouvoir à JP DECONINCK)

Absente : S. BOUBRED

Approbation du compte rendu du conseil précédent.

DELIBERATION

Réforme territoriale : obligation de se prononcer sur l'arrêté du Préfet accepté par la CDCI (fusion des Communautés du Haut Beaujolais, de la Haute Vallée d'Azergues et d'Amplepuis-Thizy) Acceptée à 8 voix Pour, 4 voix Contre et 0 Abstention.

Questions diverses :

Commission Voirie (projet 2013) qui peut être modifié : vers Le Bonnard environ 50 m, vers Bel Air environ 50m, La Craze environ 300m, Le Ferrat environ 300m, de la Germolière au bas du chemin de Chansaye non mesuré, Longefay environ 60 m, rue des Ecoles (si plus de branchements en plomb).

Captage Dumoulin de la Scierie : 2 propriétaires : un est vendeur et l'autre donne un droit de passage (en attente de confirmation).

Captage de Chansaye : autorisation des propriétaires pour passage sur leur terrain pour accès. Chemin existant à remettre en état.

Les riverains de Chansaye ont créé un collectif et demande à être reçu au cours de ce même conseil : l'ordre du jour étant chargé, un rendez-vous leur sera fixé prochainement.

publicitaire sur le livret « Destination Beaujolais » (13 000 exemplaires par an) concernant le village et ses attraits touristiques : 776 € pour deux ans : le conseil accepte à l'unanimité.

Les travaux d'eau potable de Lafont sont pratiquement terminés : quelques petites finitions en cours.

Les panneaux « Village d'accueil » fournis par Village d'accueil aux communes ayant accepté d'en faire partie sont arrivés. Les responsables (JP DECONINCK et J. PINTO se chargent de leur implantation).

Plaque commémorative en souvenir des personnes ayant séjourné pendant la guerre à Chansaye (Paradis des Petits) sera posée le dimanche 18 novembre à 16h. Cette cérémonie, ouverte à tous, se poursuivra (discours et exposition) à la Salle des Fêtes.

Commission Camping : décision de confier à ERARE une étude complète (plans, financement,...). Le choix sur la possibilité de cette réalisation se fera après réception de ces documents.

Entrée Nord du Village : sur 16 questionnaires, 12 réponses pour le moment.

Pose de guirlandes de Noël avec ampoules basse-consommation sur les platanes du village (coût 1 846,10 € pour fourniture et pose).

Aire de jeux devant la poste : la dalle est coulée. Après un délai de 3 semaines, les plaques de protection seront posées.

Courrier de remerciements de la Famille Créti-non pour réfection de la voirie. Voir si possibilité de dégager les arbres afin de voir la Madone.

Chèques cadeaux pour le personnel reconduits.

Prochain conseil vendredi 7 décembre 2012 à 18h30

F. AUGAY fait la proposition d'une page

Compte-rendu conseil du 07 décembre 2012Présents : 13Absent excusé : M. JARRIGE (Pouvoir à P. HOFFMANN)

Approbation du compte rendu du conseil précédent.

DELIBERATIONS :

- . Indemnités des trois receveurs du Trésor Public pour 2012 pour un total de 458,84 € : 14 voix Pour.
- . Augmentation du temps de travail de Mme M. Th. SAPIN de 27h15 à 28h00 : acceptée.
- . Convention SPA 2013 : 0,35 € par habitant : Pour à l'unanimité.
- . Amendes de police pour le projet de travaux entrée nord du village : subvention de 9.720,00 € acceptée avec engagement d'exécuter les travaux : 14 voix Pour.
- . Location appartement de la Poste : loyer de 550,00 €/mensuel : 14 voix Pour.
- . Assistance juridique CDG 2013 : 870,00 € - accord à l'unanimité.

Questions diverses :

- Extension mairie : vote à bulletins secrets : 7 voix pour un nouveau projet, 6 bulletins sont satisfaits par le projet présenté, 1 bulletin nul. Il sera donc demandé à l'Atelier du Triangle de faire une nouvelle étude.
- Organisation des tournées de Noël : inchangées prévues le samedi 22/12.
- Contrat de rivière : réflexion pour son insertion dans le prochain bulletin municipal.
- Travaux de Lafont : réception des travaux a été effectuée. Coût total : 156.591 € dont 57.300 € de subventions de l'Agence de l'Eau.



Deux centenaires à Poule : Mme Magnin et Mme Berthoud à Tramayes (Famille Dussauge).

Anthony Brocheton demande accord du Conseil pour la vente de bugnes le 06/01/2013 au profit d'une association humanitaire. Accord à l'unanimité.

Tarot Club souhaiterait utiliser la salle municipale (2 fois par semaine) et propose de verser une participation pour le chauffage. Accepté.

Licence IV de la Gare : la Commune doit faire une proposition de rachat.

Fermeture de la mairie les 24, 25 et 26 décembre et 31 décembre 2012, 1^{er} et 2 janvier 2013.

Vœux de la Municipalité : le 05 janvier 2013 à 18h00 salle des fêtes (vers le plan d'eau).

Prochain conseil le 11 janvier 2013 à 20h30

**Taxes communales :**

Récemment, un journal hebdomadaire a publié un taux d'augmentation d'impôts de la commune qui nous a paru plus que bizarre voire énorme !!! **Il est vrai que nous n'intervenons pas sur les bases qui sont fixées par l'état.** Voici les évolutions des taux depuis 2001 :

Taxe d'habitation 6,35 en 2001 et 7,64 en 2012 soit + 1,29% en 12 ans

Taxe foncière bâtie : 8,62 en 2001 et 10,46 en 2012 soit + 1,84% en 12 ans

Taxe foncière non bâtie : 25,19 en 2001 et 29,36 en 2012 soit + 4,17% en 12 ans

Soyez assurés que le Conseil Municipal ne fait pas des augmentations à la légère et qu'il essaie de gérer le budget communal au plus juste. Cependant, il faut savoir que les charges deviennent de plus en plus lourdes et les subventions de plus en plus difficiles à obtenir. Dans un précédent numéro, nous avons énuméré tout ce qui était gratuit dans la commune !

Rappelons-nous ce dicton « On ne peut pas avoir le beurre et l'argent du beurre » Pour le prochain budget, nous ferons, comme d'habitude, pour le mieux.





INFORMATIONS

Entretien des trottoirs : (un petit rappel !)

Sur les voies publiques, les propriétaires et les occupants des immeubles riverains sont tenus de maintenir en bon état de propreté :

****les trottoirs sur toute la largeur au droit de leur façade**



****s'il n'y a pas de trottoirs, un espace '1,50m de largeur au droit de la façade ou de la clôture. Les saletés, les déchets collectés, les feuilles mortes doivent être ramassés et traités comme les**

autres déchets conformément à la réglementation en vigueur (déchetterie)

****En cas de neige ou de verglas, les habitants des maisons situées en bordure de la voie publique sont tenus de balayer, de racler devant leur maison sans encombrer les caniveaux ni obstruer les regards, les bouches d'égout et les bouches à clef (arrivée d'eau potable)**

RAPPEL TRES IMPORTANT : ATTENTION QUE VOS VEHICULES N'ENCOMBRENT PAS LA CHAUSSEE QUAND IL Y A DE LA NEIGE !!!!! SI DES VOITURES GENENT LE PASSAGE DES CHASSE NEIGE ! LE DENEIGEMENT NE POURRA PAS SE FAIRE !!!! LE PROPRIETAIRE DE LA VOITURE GENANTE PRENDRA DONC TOUTES SES RESPONSABILITES.

N'oubliez pas que les voies communales à déneiger sont importantes sur notre commune ! Nos trois déneigeurs font un très bon travail, ne regardent pas à y passer du temps même les jours fériés !!! Qu'ils en soient remerciés.



ATTENTION

Les inscriptions sur les listes électorales se feront jusqu'au samedi 29 décembre à 12 heures

Permanences Mission Locale :

Jeunes de 16 à 26 ans en recherche d'emploi ou de qualification.

Salle des Associations Rue des écoles 69870 Lamure sur Azergues

Le vendredi de 14h à

Rendez-vous par tél

04.74.02.91.50

Janvier : 11 et 25

Février : 01 et 22

Mars ; 08 et 29

Avril : 05 et 19

Mai : 03 et 24

Juin : 07 et 28



17h

Horaires des messes

MESSES au village à 10h30

Coût d'une messe 16€ à déposer dans la boîte aux lettres de la salle Saint Martin

Janvier : 13 et 27

Février : 10 et 24

Mars : 10 et 24

Pour connaître les horaires de messes : <http://messeinfo.ccf.fr>

En cas d'urgences

Père Rémy Forissier tel 04.74.03.27.75 ou 06.70.77.56.84 Lamure sur Azergues

Bernard Alphonse tel 04.74.03.77.75 Poule les Echarmeaux



parole aux lecteurs...

Coup de gueule sur nos poubelles

Je suis plus qu'agacée chaque fois que je porte mes sacs poubelles dans les collecteurs de déchets du voisinage et je ne comprends pas que certains habitants manquent autant de civisme !

En effet, comment ne sait-on pas encore que les encombrants (grands cartons, objets métalliques et électroniques...) se portent à la déchetterie de St-Nizier, que les briques et canettes ne se jettent pas en vrac au fond de la poubelle jaune et que l'on peut diminuer le volume par des gestes simples...

Avec Noël et tous les emballages de nourriture et de cadeaux, il est temps de faire un effort...



écrasée, vidée de son air elle tient moins de place
aplati, c'est moins volumineux



Vivre en Haut Beaujolais

L'animatrice des Pitchouns est en arrêt maladie pour une durée indéterminée.

Pour les rencontres du RAM (assistantes maternelles) prendre contact avec VHB au 04.74.04.73.87.

Dates des pitchouns pour 2013 à la salle des fêtes de Poule les Echarmeaux

- ♦ 22 janvier
- ♦ 5 et 19 février
- ♦ 19 mars
- ♦ 2 et 16 avril
- ♦ 21 mais gardons 4 et 18 juin
- ♦ 2 juillet



SUPPRESSION DES AUTORISATIONS DE SORTIE DE TERRITOIRE (AST) & DES LAISSEZ-PASSER

Suite à une circulaire conjointe du Ministre de l'Education Nationale, du Ministre de la Justice et du Ministre de l'Intérieur datant du 20/11/2012, il s'avère que les autorisations de sortie du territoire individuelles et les laissez-passer concernant les mineurs français ne seront plus délivrées du fait du renforcement du régime judiciaire des interdictions de sortie du territoire (de même en ce qui concerne les autorisations de sortie du territoire collectives pour les voyages scolaires à l'étranger).

En pratique, un mineur français pourra donc franchir les frontières sans Autorisation de Sortie de Territoire (AST) muni de son passeport ou de sa carte nationale d'identité en cours de validité.



Un peu d'histoire de Poule par Monsieur Blanc (suite) :

En effet, la découverte des archives de Poule en 1986 a été l'occasion d'entreprendre une enquête. Et cette recherche a montré la singulière dispersion des sources d'études pour l'histoire de « Poule en Beaujolais » et de ses seigneurs.

Dire qu'à l'aube du XXème siècle encore, ces documents se trouvaient presque tous réunis au château de Poule.

Voici les quatre lieux de conservation des archives de Fougères sorties à différentes époques du château Poulon depuis le début du siècle :

1) Les archives départementales du Rhône conservent donc les quelques 1000 pièces découvertes en 1986. Ces papiers sont surtout des fragments de terriers des sires de Chandieu successifs, parcellaires qui nous montrent, par exemple, l'extrême émiettement de la propriété des Chandieu dans le Beaujolais. Un morcellement qui échelonne les possessions des seigneurs dauphinois de Beaujeu à Cours, en passant par les Ardillats et Propières, Beller Roche, les environs de Chauffailles aussi sans omettre Toussie Dauphiné. Mais les 1000 pièces de 1986 voisinent également aux archives départementales avec 5 gros registres terriers acquis, eux, en 1974. Ces livres provenaient également de Fougères. Ils concernent plusieurs villages et domaines des environs du col des Echarmeaux.

2) La bibliothèque municipale de Lyon, quant à elle, a réalisé, il y a une douzaine d'années, l'acquisition d'un autre registre terrier. Cet unique cadastre qu'elle détient est rédigé en latin. Il comporte des têtes de chapitre ornées à la plume de figures de personnages. Il est plus ancien que les 5 précédents des Archives départementales, puisqu'il date de 1513. Ces terriers sont intéressants pour la famille Chandieu ; ils ne le sont pas moins pour l'histoire locale. Car ils nous renseignent, par exemple, sur l'antiquité de la présence de certains noms de famille en Haut-Beaujolais (Notons, parmi d'autres le patronyme Botton signalé à Propières).

De toute évidence, malgré ses pérégrinations chez un brocanteur, le-dit registre possède un air de parenté avec ceux que l'on connaît déjà du château Poulon : il en est sorti lui aussi, nous l'avons dit, à une date récente.

3) La bibliothèque municipale de Villefranche-sur-Saône, elle, ne détient pas moins de 13 ensembles reliés de documents concernant le château de Poule et la terre du village voisin : Propières qui appartient aux mêmes seigneurs. Pour la plupart ce sont des censiers également. Ils donnent également une liste des propriétés des Chandieu dans le Nord du département du Rhône et cantons limitrophes. Ces 13 registres portent sur la couverture le mention « don de l'abbé Long inn 1913 » ; Il faut préciser que ce sauveteur d'archives était un prêtre jésuite, natif de Beaujeu même, la capitale historique des Beaujolais ; notre érudit ecclésiastique a ainsi grappillé au château de Poule les archives qu'il a dû juger les plus importantes au début du siècle, offrant alors ces documents en don à Villefranche. Ces 3 registres possèdent une couverture qui porte le plus souvent le titre « Poule » ; ce qui donne, tout autant que la provenance des documents, la preuve une fois de plus, si besoin était, de la prééminence de la possession de Poule sur tous les autres domaines des Chandieu dans l'arrondissement de Villefranche.

4) Les archives nationales à Paris, enfin, constituent un quatrième lieu de dépôt des papiers de Chandieu. L'établissement national comporte, dans la série N, plans et cartes correspondants aux périodes et documents susdits, auxquels ils viennent en complément. Nous n'avons pas eu l'occasion d'explorer ce fonds ; voilà une nouvelle mine qu'il sera utile de prospecter. (à suivre)



ADAVEM

Services d'aide aux victimes. (Accompagnement, information, orientation, écoute ...)

Attention !

Changement d'adresse à partir du 3 décembre 2012

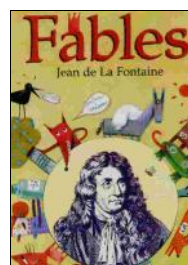
355 rue Lamartine

39400 Villefranche sur Saône

Permanences à Tarare, Belleville, Neuville, Genay et Villefranche

Rendez-vous au 04.74.60.02.46 Fax :

04.74.60.41.44 Mail : adavem@orange.fr



Bibliothèque municipale :

L'exposition sur Jean de La Fontaine a connu un grand succès avec près de 240 visiteurs.

On pouvait y trouver du ludique et des ouvrages très intellectuels. On a ainsi découvert que cet auteur était très prolifique. Les enfants des écoles ont fait un travail de qualité : tableaux, animaux, projections ... (ces documents sont d'ailleurs toujours exposés à la bibliothèque) Le poulailler et la scène avec des animaux empaillés arrangés en fables ont beaucoup plu. Les bibliothécaires remercient toutes les personnes qui ont participé d'une manière ou d'une autre à cette réalisation.



L'office du tourisme de la Haute Vallée d'Azergues sera fermé du vendredi 21 décembre au lundi 7 janvier inclus.



Ecole Publique

04 74 03 70 66

Le début de l'année scolaire a été marqué par un travail de fond autour des Fables de

Jean de La Fontaine, de la petite section au CM2, les enfants s'en sont donné à cœur joie ! L'exposition organisée par la bibliothèque municipale a été l'occasion de découvrir ou redécouvrir ce patrimoine littéraire. Les élèves ont apporté leur contribution à l'exposition en présentant des œuvres plastiques, une fourmi en volume pour la classe de maternelle, la scène du corbeau et du renard autour d'un bel arbre pour les CP et CE1. Quant aux élèves de cycle 3, ils se sont davantage attachés aux textes pour présenter des parodies de fables célèbres ou des transpositions en bandes dessinées, ainsi que des récitations et lectures filmées en classe. Tous les élèves de l'école ont pu visiter l'exposition avant son ouverture au public, pour les plus grands les enseignantes avaient préparé un livret de visite à compléter sur place afin de profiter au maximum des documents et installations à leur disposition. Ce projet a vraiment enchanté les enfants et leurs enseignantes !

Dans le cadre de notre projet d'école, cette année, nous donnons la priorité à l'éducation à l'environnement. Au sein du Réseau Rural d'Ecoles, toutes les classes des écoles du canton de Lamure sur Azergues vont travailler sur le thème de l'eau, en exploitant différentes pistes pédagogiques. Pour notre part, nous avons fait le choix de travailler dans un premier temps sur les milieux aquatiques puis dans un second temps sur le circuit de l'eau domestique. Ce projet se réalise en partenariat avec l'association Erare et son objectif final est la création d'une malle pédagogique qui sera ensuite à la disposition de toutes les écoles ayant participé, ce qui permettra une réelle mutualisation de nos outils pédagogiques et des productions des élèves.

Le lancement du projet a eut lieu au mois d'octobre avec des sorties organisées pour chaque classe afin d'aller à la rencontre des milieux aquatiques proches de nos lieux de vie, l'étang de la commune et une des zones humide jouxtant celui-ci.

Le numéro 20 de notre journal scolaire « L'école à la une » sera publié au mois de janvier. Les bénéfices de sa vente serviront à financer l'achat de livres pour la bibliothèque de l'école. Parallèlement, nos élèves sont accueillis tous les quinze jours à la bibliothèque municipale par des bénévoles de l'association que nous remercions.

La semaine avant les vacances de Noël sera marquée par des temps forts :

Arbre de Noël de la commune, le 21 décembre, avec un spectacle, goûter et ... visite du Père Noël ! Le club des Genêts d'Or se joindra à nous.

Repas de Noël du restaurant scolaire, servi par M. Lathuillère, le 21 décembre, auquel participera une grande partie des élèves de l'école.

Côté administratif : le premier conseil d'école de l'année s'est tenu début novembre, il a réuni les différents partenaires de l'école : municipalité, représentants des parents d'élèves et enseignants.

Nous rappelons que notre école participe à une action de recyclage des cartouches d'impression jets d'encre, ne les jetez plus à la poubelle, leur valorisation permettra à l'école de financer des projets pédagogiques.

Bonnes fêtes de fin

d'année !

Les enseignantes





LES MAINS VERTES POULONNES

En juin dernier, notre présidente, Marie Louise AURAY, nous a quittés, laissant l'association désorientée et entraînant une période d'activité au ralenti.

Le 19 octobre, les membres de l'association se sont réunis en Assemblée Générale, en présence de Mme le Maire. Catherine CHANRION, qui était la secrétaire, est élue présidente. Marie France PERRAS reste trésorière et Michelle MAHINC nous a rejoint pour assurer le secrétariat.

Le bilan financier de l'année est positif grâce à la vente de fleurs et plançons du printemps.

Cette trésorerie nous permettra de poursuivre l'équipement en arrosage automatique avec programmeurs et la réfection complète de trois massifs de fleurs.

La distribution des bulletins d'inscription pour le concours des maisons fleuries est arrivé bien tardivement et seules deux candidatures ont été déposées. Aussi, cette année, afin de ne pas décevoir ceux qui auraient pu participer, il n'y aura pas de récompenses lors de la cérémonie des vœux de la municipalité. Nous irons directement remercier les personnes ayant participé.

Bien sûr, le concours des maisons fleuries sera reconduit en 2013, ainsi que la vente de fleurs et plançons (bulletin de commande dans le Cocorico d'avril).



ECHARMEAUX COUNTRY CLUB **DIMANCHE 10 MARS 2013**

Salle des fêtes près du plan d'eau



De 15H à 19H



Après midi Line Dance Country

Entrée gratuite

Petite restauration - Buvette

Renseignements : 06 88 78 10 71
06 61 05 74 11

Site Internet : <http://echarmeauxcountry.e-monsite.com/>
Echarmeauxcountry.club@yahoo.fr

I.P.N.S.-



***Tous les articles de la rubrique « la Parole aux associations » sont composés par les associations. La commune ne fait que les mettre en page dans le Cocorico.*

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Ecole Saint Martin



Noël en fête :

Le 15 décembre dernier, le spectacle de Noël de l'école a connu un franc succès. Le thème de cette année : les chansons enfantines avec au programme ; chorégraphie avec des tambours, jeux de lumières, ombres chinoises, danses, chants, récitations, théâtre et percussions corporelles par tous les jeunes artistes.

Petit bonus cette année ; les parents ont organisé un repas pour clore cette journée. Au menu : choucroute ou lasagnes par la maison Lathuillère.

Bilan de cette manifestation : les parents ont apprécié le travail de leurs enfants qui s'inscrit dans le projet pédagogique de l'école : « se servir de ses dix doigts ».

Partage et convivialité étaient au rendez-vous.

La vente de saucisson beaujolais à emporter, organisée le 18 novembre, a également été très appréciée et le Beaujolais nouveau qui l'accompagnait était très goûteux.

Les parents de l'école remercient tous ceux qui ont contribué à ce succès.

Mais l'école Saint Martin a encore des projets plein le cartable !

En effet, une classe de neige est prévue du 18 au 22 février 2013 à la station de Métabief (25) en partenariat avec les écoles de Claveisolles et de Grandris. Au total, 83 enfants partiront pour un séjour multi-glisse et feront l'apprentissage de ski de fond et de piste, des raquettes, du biathlon, du poney-neige et de la luge.

L'apprentissage du ping-pong a été également mis au programme avec l'achat de 5 filets et raquettes : de belles parties ont eu lieu.

L'équipe pédagogique et les parents d'élèves souhaitent à tous les lecteurs du Cocorico, une bonne et heureuse année.

Téléthon : plus de 2 300 € récoltés par le comité des fêtes

Le comité des fêtes a récolté plus de 2.300 € au profit de l'AFM à l'occasion du Téléthon organisé les 7 et 8 décembre dernier. Cette somme comprend 340 € de dons directs et 1.999 € générés par les bénéfices des différentes manifestations organisées, dont le repas du samedi soir à la salle des fêtes au cours duquel 168 plateaux ont été vendus (contre 130 l'an dernier).

La somme reversée est en forte hausse par rapport à l'an passé (+ 40 %).

Les comptes détaillés seront présentés à l'occasion de l'assemblée générale du comité des fêtes qui aura lieu le samedi 19 janvier 2013 à 10 heures 30 à la salle municipale.

Le comité des fêtes remercie la Commune, tous les bénévoles et toutes les associations qui ont participé au Téléthon (et en particulier le club de ping-pong, le comité pédestre, la chasse communale, le réveil de la montagne, l'Echarmeaux country club, l'USP, l'association des familles, l'école publique, l'école Saint-Martin, et bien d'autres).





POULE AUTO COLLECTION

Cette année, l'ECURIE des LAPINS sera heureuse d'organiser une nouvelle édition de la manifestation POULE AUTO COLLECTION. Déjà le cinquième rendez-vous ! Visiteurs curieux, collectionneurs avertis, nostalgique des véhicules d'autrefois, nous serons satisfaits de vous accueillir sur le parking de la salle des fêtes le week-end 6 et 7 juillet 2013.

Lors de la prochaine édition, nous essaierons de corriger les déconvenues des éditions précédentes et nous nous efforcerons d'améliorer la qualité des prestations offertes aux participants.

La mobilisation de l'ensemble de l'équipe permettait de réussir la troisième balade touristique. La présence de chacun appréciée par tous en des points névralgiques et la réactivité des personnes impliquées sur les divers sites contribuaient à la satisfaction générale des équipages engagés malgré les caprices météorologiques.

Cette même équipe aura à cœur d'organiser la prochaine balade. Après le Beaujolais, le Brionnais, nous entraînerons les participants vers l'est ; la Dombes.

Le petit monde de la collection évolue ; il y a peu de temps encore, les collectionneurs étaient souvent des amateurs de véhicules de prestige, parfois de luxe. Les modèles sportifs devaient posséder des palmarès éloquentes. Souvent, ils cherchaient la rareté, posséder une pièce unique, être le propriétaire d'un modèle réalisé en petite série était l'apanage de quelques uns. Cela attisait les convoitises, générait des envieux. Actuellement, la population des collectionneurs évolue, de plus en plus de passionnés sont amateurs de véhicules plus populaires. Un véhicule de plus de trente ans est considéré véhicule de collection, ce qui permet de s'intéresser aux réalisations des années 80 et de satisfaire son plaisir en possédant des modèles plus récents qui viendront agrémenter la collection de demain.

Les ancêtres d'avant 1914 équipés de roues en bois se font rares, leur déplacement à allure modérée s'avère problématique au sein de la circulation actuelle. Plus performants, les véhicules de l'entre deux guerres rescapés du conflit s'adaptent délicatement à l'environnement routier moderne. Les réalisations des années cinquante et soixante qui se montrent plus véloce constituent la majorité du parc. Les modèles des décennies soixante-dix et quatre-vingt, plus modernes, plus vivaces connaissent un engouement certain.

Quelque soit l'année de fabrication, la possession d'un véhicule ancien demeure une satisfaction. Comme tout collectionneur, le plaisir de collecter, de partager et de décliner une passion nous habite. Nous aurons ainsi tout loisir à partager avec vous un moment d'enthousiasme.

En attendant le mois de juillet, les « lapins » de l'association vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur, de santé pour la nouvelle année.

Le Président





ATTENTION : rectification des numéros de téléphone de ces nouveaux artisans :

Maréchal ferrant **Monsieur Guillon** en Longefay : 04.74.03.65.35 ou 06.88.49.83.76

Plâtrerie peinture **Stéphanie Patay** en Longefay 04.74.03.65.35 ou 06.07.95.64.99



C'est la trêve pour les musiciens du RMP ! Après une année chargée, ils vont observer une période de repos avant de démarrer la nouvelle année avec les différents défilés de Fête des Classes dans les villages environnants. Ce fût une année importante pour l'association. Les musiciens sont fiers d'avoir pu fédérer tous les habitants du village dans le projet du festival qui fût une réussite grâce à toutes les bonnes volontés.

Nous tenons par ailleurs à remercier tous les participants au concert de la Sainte Cécile du 24 novembre dernier. Il a permis de reverser la somme de 855 € à l'Association Laurette Fugain grâce aux dons des personnes présentes.

Concernant le calendrier 2013, le RMP organisera notamment sa traditionnelle vente de saucissons et lard cuit à la chaudière sur la place du village le dimanche 3 février à partir de 9 heures. Venez nombreux.

Le RMP souhaite de bonnes fêtes à tous les lecteurs du Cocorico !!!

